BULLETIN MUNICIPAL

AURAY

JANVIER 1996

N° 66 INFORMATION

éditorial

A tous les Alréens
Bonne et heureuse année 1996

La fin de l'année 1995 a été marquée par plusieurs semaines de conflits sociaux. Ceux-ci ont montré avec force la profondeur du malaise social et l'angoisse face à l'avenir.

Noël a fait oublier, quelque temps, ces inquiétudes. Notre ville a offert un visage fort attrayant à cette occasion : illuminations plus nombreuses, vitrines brillamment décorées, animation musicale.

Que les commerçants et les services techniques de la ville en soient vivement remerciés. Grâce à leurs efforts conjugués, à leur imagination créative, chacun a pu admirer et apprécier ce décor féérique.

Afin que personne ne soit oublié, le C.C.A.S. et les associations caritatives ont déployé beaucoup d'énergie. Sans cette générosité du cœur, Noël n'aurait pas atteint toute sa dimension.

En ce début d'année, formulons ensemble quelques vœux pour notre ville et pour chaque Alréen :

- En premier lieu, que chacun ait la santé et la force pour réaliser ses projets.
- Que le chômage recule sensiblement et que tous ceux qui en souffrent trouvent un emploi stable.
- Que les entreprises et les activités commerciales ou artisanales résistent à la crise, se développent et que de nouvelles s'implantent à Auray.
- Que le Gouvernement entende la base et prenne des mesures de nature à relancer l'économie et l'emploi et permette aux communes d'avoir les moyens financiers pour mieux assumer leurs missions et répondre aux besoins de la population.

Comme l'a chanté Jean Ferrat,
Il n'y a rien de plus normal
que de vouloir vivre sa vie.

Aujourd'hui, il est urgent de passer des mots aux actes et d'ouvrir une perspective d'espoir.

Michel LE SCOUARNEC
Maire d'Auray

sommaire

Procès-Verbal du 19 octobre et du 20 novembre	2
Présentation budget supplémentaire	3
Contribution des trois groupes politiques	4
Cinéma Les Arcades - Centre Culturel Athéna	5
Dossier "social"	6-7-8
Informations pratiques	9
Résultats du Concours des Maisons fleuries 1995	10

FRANCK CONDUITE
AUTO-ÉCOLE FRANCK CONDUITE
FORMATION : ☐ B ☐ Conduite accompagnée
Stage de performance sur piste
Permanences d'ouverture tous les jours
de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
24, rue du Capitaine Bertrand AURAY
✆ 97 50 84 63

plein ciel
PAPETERIE le Bayon
PAPIER PEINT SUR RAISON
• FOURNITURES DE BUREAU
• MACHINES A ECRIRE ET CALCULER
• CONSOMMABLES INFORMATIQUE
72, place République AURAY Tél. 97 24 10 30

AURAY-BACHES
CONFECTION & REPARATION
Yves MABON
- SIÈGES camions, autos, bateaux, collectivités
- BACHES toutes dimensions - TAUDS Bateaux
- STORES intérieurs, extérieurs, rideaux
- Bandes
- Réparations toiles de tente - Location bâches
Z.I du Moustoir
(route de Belz)
56950 CRACH
Tél. 97 56 21 91
Fax 97 24 85 68

E.LECLERC
SA CAFETERIA, L'OCEANE
Route de Quiberon Tél. 97 24 20 93
Route de Lorient Tél. 97 56 48 73
AURAY

krys
Votre Opticien Krys
Michel GRELLIER
SURDITÉ - LENTILLES
1, avenue Foch - AURAY - 97 24 20 99

DOLCE VITA
PIZZERIA RESTAURANT
Pizzas et grillades sur feu de bois
Plats et pizzas à emporter
14, rue A. Jardin - AURAY - Tél. 97 56 31 11 - Fermé le mercredi et dimanche midi

Atlantic Paysages
Avenue Pierre Dugor - 56400 AURAY
Tél. : 97 24 21 07

DEL'ICE GLACIER
Spécialités de Desserts Glacés
Dégustation - Vente à emporter
Livraison sur Commande
Banquet et Réception
D. LOCHU
6, rue du BELZIC - 56400 AURAY - Tél. 97 56 53 76

Ets Jean EVENO & Fils
SPECIALISTE
Chauffage électrique
Régulation
Isolation
Sanitaire
Électricité générale
Le Crélin - Brech
56400 AURAY
☎ 97 56 38 00
Fax 97 56 38 01

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 1995

Etaient présents : M.M. THOMMEROT, GOBERT, Mme NEUDER, M.M. COURTOIS, GENTIL, ROUSSEL, Mme LE LEUCH, CARNOT, M.M. LE PHIVE, SPEGAGNE, Mme CHRISTIEN, M.M. MAREC, LE ROY, LE HAY, MICHEL, SANSON, PERNET, DAMIANI, LE COURTOIS, Mme TOUZE, M.M. LE MIGNANT, FAUCON, KERVELLA, Mme BENOIT, M.M. ROUE, LE BRETON, BOURNEAU, BONNET, LE SERREC, MOTHIRON.
Absents excusés : Mme FIOR (pouvoir à Mme LE LEUCH), M. NOCTON.
Etaient également présents : M. JOUANNO, Secrétaire Général de Mairie, M. LE ROUX, Directeur des Services Techniques, M.M. PIERRE et LE GAC, Attachés Territoriaux.
Secrétaire de séance : M. DAMIANI.
Séance présidée par M. Michel LE SCOUARNEC, Maire.

ORDRE DU JOUR

Maintien sur le Pays de Vannes du Régiment d'Infanterie Chars de Marine

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander au Ministre de la Défense de revenir sur sa décision du transfert du 1er régiment de Vannes à Poitiers. Si celle-ci devait être maintenue, elle préjudicierait à tous les acteurs de la vie économique et sociale du grand bassin de vie de Vannes dont la Ville d'Auray est une composante.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 1995

Etaient présents : M.M. THOMMEROT, MICHEL, LE MIGNANT, COURTOIS, Mme NEUDER, M.M. GOBERT, GENTIL, SANSON, Mme FIOR, M. LE ROY, Mme TOUZE, M. ROUSSEL, Mme LE LEUCH, M.M. SPEGAGNE, LE COURTOIS, DAMIANI, LE PHIVE, Mme CARNOT, M. PERNET, Mmes CHRISTIEN, M.M. MAREC, BOURNEAU, KERVELLA, FAUCON, LE BRETON, Mme BENOIT, M.M. ROUE, BONNET, LE SERREC, M. MOTHIRON (à compter de la question n° 3).
Absents excusés : M. NOCTON (pouvoir à M. LE SCOUARNEC), Maire), M. LE HAY (pouvoir à M. THOMMEROT).
Secrétaire de séance : M. LE MIGNANT.
Séance présidée par M. Michel LE SCOUARNEC, Maire.

ORDRE DU JOUR

M. le Maire
00.-SG.- Procès-verbal des réunions du Conseil Municipal des 26 septembre 1995 et 19 octobre 1995. Adoption.
ADOPTE.

M. GENTIL
01.-SC.- Personnel Communal :
a) - Augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'un agent d'entretien (regroupement des heures effectuées auprès de différents services).
ADOPTE à l'unanimité.
b) - Entretien des sanitaires de la Gare et des sanitaires du Gymnase de "La Forêt" - Fixation de la durée hebdomadaire de travail.
ADOPTE à l'unanimité.
c) - Reconduction de la convention passée avec le Département pour la gestion administrative et financière de deux postes d'animateurs locaux d'insertion (exercice 1996).
ADOPTE à l'unanimité.
d) - Création d'un poste d'agent d'entretien sur le groupe scolaire du Loaner :
• 4 heures hebdomadaires : école primaire,
• 5 heures hebdomadaires : école maternelle.
ADOPTE à l'unanimité.
e) - Demande de travail à temps partiel (80 %) à compter du 01/01/1996, présentée par un Adjoint Administratif (Secrétariat Général).
ADOPTE à l'unanimité.

M. THOMMEROT
02.-SC.- Trésorier Principal - Receveur Municipal - attribution d'une indemnité de conseil.
ADOPTE à l'unanimité.

M. Le Maire
03.-SC.- Régime Indemnitaire des Elus - Détermination de la date d'effet (25-06-95).
ADOPTE à l'unanimité.

M. THOMMEROT
04.-SC.- Exercice 1995 - Vote de la décision modificative n° 3.
ADOPTE moins 6 abstentions (MM. BOURNEAU, KERVELLA, FAUCON, LE BRETON, Mme BENOIT, M. ROUE).

M. GOBERT
05.-S.C.- Cimetière Saint-Cádas - Mise à disposition du columbarium - Fixation des tarifs des cases concédées.
ADOPTE à l'unanimité.

M. THOMMEROT
06.-S.C.- Exercice 1995 - Acquisition de bien meublé d'un montant inférieur à 4 000 F à inscrire en section d'investissement - Autorisation donnée au Maire.
ADOPTE à l'unanimité.

M. THOMMEROT
07.-S.C.- Exercice 1996 - Autorisation à donner au Maire pour engager des dépenses d'investissement en attente du vote du Budget Primitif 1996.
ADOPTE à l'unanimité.

M. COURTOIS
08.-S.C.- Exercices 1990 - 1993 - 1994 - Admission de titres en non-valeur.
ADOPTE à l'unanimité.

Mme LE LEUCH
09.-S.C.- Indemnisation proposée par la Compagnie d'Assurance U.A.P. pour les réparations effectuées sur le véhicule Renault Trafic du Service Jeunesse - Acceptation du montant.
ADOPTE à l'unanimité.

Mme FIOR
10.-S.C.- Acquisition - Amélioration d'un loyer pour jeunes en difficulté sociale - Octroi d'une co-garantie de la commune pour un prêt de 1 000 000 F à réaliser par l'Association St-Yves d'Auray (20 ans - 5,80 %).
ADOPTE à l'unanimité.

M. COURTOIS
11.-S.C.- Mise à disposition de locaux à usage de bureaux au profit du Comité Départemental de Tennis - Adoption du bail à intervenir - Autorisation de signature par le Maire.
ADOPTE à l'unanimité.

M. GENTIL
12.-S.C.- Transfert du Service des Douanes - Fixation du loyer supplémentaire suite aux travaux - Passation d'un avenant au bail en date du 27 mai 1993 - Autorisation de signature par le Maire.
ADOPTE à l'unanimité.

M. Le Maire
13.-S.G.- Aire d'accueil des gens du voyage à "La Terre Rouge" - Adoption d'une convention à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales de Paris - Autorisation de signature par le Maire.
ADOPTE à l'unanimité.

M. COURTOIS
14.-S.G.- Equipements sportifs communaux - Mise à disposition au profit du Lycée Benjamin Franklin - Adoption d'une convention - Autorisation de signature par le Maire.
ADOPTE à l'unanimité.

M. GOBERT
15.-S.G.- Port de Saint-Goustan - Décision modificative n° 1 du Budget Primitif 1995 - remise à titre gratuit d'un ponton et acceptation d'une participation financière de l'Association des Plaisanciers de la Rivière d'Auray (A.P.R.A.).
ADOPTE moins 6 abstentions (MM. BOURNEAU, KERVELLA, FAUCON, LE BRETON, Mme BENOIT, M. ROUE).

Adoption de la grille tarifaire 1996.
ADOPTE à l'unanimité.

M. ROUSSEL
16.-S.T.- Projet d'aménagement de squares (Athéna, place Hoëdic, etc...) - Approbation - Demandes de subventions auprès du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan.
ADOPTE à l'unanimité.

M. ROUSSEL
17.-S.T.- Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées - Adhésion de principe au plan départemental - Désignation des chemins ruraux à inscrire au plan.

M. GOBERT
18.-S.T.- Aménagement de la rue Alain Gerbault - Passation d'un avenant n° 1 au marché de travaux avec l'Entreprise Via-France-Caudan.
ADOPTE à l'unanimité.

Mme LE LEUCH
19.-S.T.- Construction du restaurant scolaire de la Gare - Passation d'avenants en moins-value pour les lots carrelage, électricité et V.R.D.
ADOPTE à l'unanimité.

Mme NEUDER
20.-S.T.- Logements d'urgence :
• Approbation du projet - Plan de financement.
• Acquisition d'un immeuble.
• Demande de subvention à l'Etat.
• Autorisation du Maire à contracter un emprunt auprès de la C.D.C.
• Autorisation du Maire à signer une convention de gestion avec l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.
ADOPTE à l'unanimité.

M. ROUSSEL
21.-S.T.- Cité Moncan - Participation financière de l'Office Public Départemental des H.L.M. du Morbihan, Vannes, aux travaux V.R.D. - Passation d'une convention.
ADOPTE à l'unanimité.

M. GOBERT
22.-S.T.- R.N. 165 entre Sarzeau et Lorient - Déclassement de la "Section Déviation d'Auray" - Reclassement en autoroute - Avis.
ADOPTE à l'unanimité moins 1 abstention (M. DAMIANI) et 1 voix contre (M. SANSON).

M. Le Maire
23.-S.T.- Schéma Directeur d'Assainissement - Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration - (Pour information).

M. Le Maire
24.-S.G.- Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Golfe du Morbihan - Adhésion de la commune de Surzur - Acceptation.
ADOPTE à l'unanimité.

25.-S.C.- Transformation d'un poste de Contrat Emploi Solidarité en Contrat Emploi Consolidé.
ADOPTE à l'unanimité.

La Municipalité envisage de changer la présentation du bulletin municipal à compter du 1er juillet 1996, à l'expiration du contrat en cours.

VIAFRANCE équipe la France
Terrassements - Assainissements - VRD
Routes - Aérodromes - Ensembles sportifs et de loisirs
VIAFRANCE
VANNES : rue Paul Duplaix - Z.I. du Prat - Fax: 97 47 28 08
CAUDAN (NOUVELLE ADRESSE) : rue de Karlo - Z.I. de Kerpont - Tél.: 97 81 16 58 - Fax : 97 81 02 49

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL
(25 juin 1995)

Maire : M. Michel LE SCOUARNEC
Emploi - Développement Economique

1er Adjoint : M. Victor THOMMEROT
Finances - Intercommunalité

2e Adjoint : M. Michel GOBERT
Cadre de Vie - Circulation - Travaux - Transport - Cimetière - Port de Saint-Goustan

3e Adjoint : Mme Ginette NEUDER
Affaires Sociales - Solidarité

4e Adjoint : M. Pierre COURTOIS
Sports.

5e Adjoint : M. Daniel GENTIL
Administrations Générales - Démocratie locale - Information - Communication - Personnel Communal - Police Municipale - Foires et Marchés.

6e Adjoint : Mme Françoise FIOR
Culture - Vie Associative.

7e Adjoint : M. Guy ROUSSEL
L'Urbanisme - Logement.

8e Adjoint : Mme Christine LE LEUCH
Formation - Ecoles - Jeunesse.

Conseillers Municipaux

Mme Monique CARNOT
M. Goustan LE PHIVE
M. Michel SPEGAGNE
Mme Solange CHRISTIEN
M. Jean-Paul MAREC
M. Yvon LE ROY
M. Alain LE HAY
M. Alain MICHEL
M. Patrick SANSON
M. Hervé PERNET
M. Gilles DAMIANI
M. Yannick LE COURTOIS
Mme Isabelle TOUZE
M. Pascal LE MIGNANT
M. Eddy NOCTON
M. Roger FAUCON
M. Maurice KERVELLA
Mme Monique BENOIT
M. Guy ROUE
M. Daniel LE BRETON
M. Alain BOURNEAU
M. Philippe BONNET
M. Yvonnick LE SERREC
M. Jean-Claude MOTHIRON

La nouvelle équipe municipale, parmi l'étude de bien d'autres dossiers, a tout particulièrement mis l'accent sur l'analyse des finances locales pour à la fois dresser un constat et évaluer l'héritage.

Pour cela, deux études ont été menées, une que nous avions demandée au Receveur et l'autre que nous avons réalisée par nous-mêmes.

Les principales observations qui en résultent et qui posent à la fois sur le court terme et le moyen terme (horizon 2 à 5 ans) sont les suivantes :

1) Le poids de la dette communale est particulièrement élevé :

Situation au 1er janvier 1995

Emprunts réalisés par la commune *(soit 7 174,61 F/habitant)*	75 972 141 F
Emprunts réalisés par les syndicats (SIVOM, SIVU au titre de notre quote-part)	28 459 696 F
Total de la dette *(soit 9 862,29 F/habitant)*	104 431 837 F

Dominons pour élément d'appréciation que le montant des recettes réelles a été de 64 millions de F environ pour 1994.
Rapport endettement/recettes réelles : 1,64.

2) Le niveau d'endettement ne s'allégera que lentement dans le moyen terme (sans nouveaux emprunts).

- Paiement d'intérêts intercalaires suite à une renégociation d'emprunts par le SIVOM d'Auray-Belz-Quiberon, pour un montant de 302 436,42 F.
- Le reste étant allé vers la section d'investissement pour financer une partie des travaux suivants :

• Travaux aux écoles :	+ 279 296 F
• Installation téléphonique de la Mairie :	+ 25 000 F
• Construction du Columbarium :	+ 60 000 F
• Travaux de voirie (rue A. Gerbault, etc) :	+ 296 248 F

Il est à noter que les travaux de construction réalisés par la Régie Municipale s'élèvent à 510 704,72 F.

Par ailleurs, il faut noter les inscriptions budgétaires suivantes pour un programme de logements d'urgence :

• Dépenses : 562 500 F
• Recettes : 562 500 F (subvention + 50 % et emprunts).

Présentation du Budget Supplémentaire

Le Conseil Municipal a adopté, lors de sa séance du 27 novembre 1995, la décision modificative n° 3 correspondant au Budget Supplémentaire 1995.

Cette décision a apporté essentiellement que des modifications techniques au Budget Primitif 1995.

La principale opération concernait l'affectation d'une provision pour dépenses imprévues d'un montant de 520 784,59 F aux dépenses suivantes :

LE DORE
Zone du Moustoir - Route de Belz / Etel - AURAY - ✆ 97 56 53 80
SALLE D'EXPOSITION CARRELAGE ET SANITAIRE
Tous les MATERIAUX pour le BATIMENT
Zone nde EETS LE DORE - ERDEVEN
FABRIQUE DE PARPAINGS
BETON PRET A L'EMPLOI
LIVRAISON RAPIDE ✆ 97 55 67 67

Extinction d'emprunts

1995	1996	1997	1998	1999	2000
2 649 000	3 404 336	3 214 736	00	3 159 687	2 807 840

3) La quasi absence d'une marge d'autofinancement nous obligera à recourir à l'emprunt pour financer de nouveaux investissements.

Une autre observation est la forte pression fiscale locale au niveau des ménages. Rappelons les taux des impôts directs locaux en application depuis le 1er janvier 1995.

Taxe habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier n/bâti	Taxe professionnelle
14,70	25,80	56,13	11,95

Cette pression fiscale mesurée par un ratio intitulé "effort fiscal" nous situe dans le peloton de tête des communes du Morbihan.

A partir de ces différentes analyses qui traduisent un équilibre des plus fragiles, notre marge de manœuvre est nulle d'investissements nouveaux, se montre particulièrement étroite.

Ajoutons que dans l'immédiat, pour le budget 1996, certaines recettes venant de l'Etat n'augmentent que faiblement notamment la dotation globale de fonctionnement et que pour l'une d'entre elles, la dotation de solidarité urbaine, elle disparaîtra ! (produit de cette contribution en 1995 : 600 000 F environ).

Alors que le relèvement du taux de T.V.A. de 18,6 à 20,6 % opéré par le gouvernement BJPPS en août dernier, se traduira par un surcroît de charge, dans la mesure où les communes ne récupèrent pas la totalité de la T.V.A. décaissée et avec, en plus, un décalage dans le temps.

En conclusion, et compte tenu des éléments précités, nous allons devoir entrer dans une phase rigoureuse en matière financière, tout particulièrement pour les années 1996 et 1997.

Victor THOMMEROT

DÉCISIONS MODIFICATIVES

BUDGET PRINCIPAL
BALANCE GENERALE MAIRIE D'AURAY

Compte & LIBELLÉ DES COMPTES	MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES		MOUVEMENTS RÉELS		MOUVEMENTS D'ORDRE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement						
10 Subventions d'équipement, dons		435 489,00		435 489,00		
11 Prelev. sur recettes de fonct.		756 775,85				756 775,85
13 Frais extraordinaires	39 970,80		39 970,80			
14 Participations TVA, TLE ou REV.		24 770,59-		24 770,59-		
16 Rembours. ou produits des emp.	12 515,25-	281 250,00	12 515,25-	281 250,00		
21 Acquis. ou vente meubles et immeubles	74 182,21-	25 100,00	74 182,21-	25 100,00		
23 Travaux de bâtiment et génie	1 610 138,84		1 099 434,12		510 704,72	
24 Immobilisations ministères		116 681,95		116 681,95		
25 Recouv. ou prêts créances L & M.T.		27 114,03-		27 114,03-		
27 Dépôts et cautionnement versés	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00		
32 Comptes de stocks	20 000,00-	20 000,00-	20 000,00-	20 000,00-		
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1 573 412,18	1 573 412,18	1 062 707,46	816 636,33	510 704,72	756 775,85
Fonctionnement						
60 Denrées et fournitures	166 450,00		166 450,00			
61 Frais de personnel	50 442,86		50 442,86			
62 Impôts et taxes	59 649,00		59 649,00			
63 Travaux et services extérieurs	186 163,90-		186 163,90-			
64 Participations et contingents	336 465,02		336 465,02			
65 Allocations - Subventions	5 808,60		5 808,60			
66 Frais de gestion générale	444 407,63-		444 407,63-			
67 Frais financiers	29 262,00-		29 262,00-			
70 Produits de l'exploitation		65 294,80		65 294,80		
71 Produits domaniaux		97 589,76		97 589,76		
72 Produits financiers		17 168,37-		17 168,37-		
73 Recouvrements - Subventions		137 347,67		137 347,67		
74 Dotation globale de fonctionnement		694,00		694,00		
75 Impôts indirects		84 055,78-		84 055,78-		
78 Travaux en régie et autres		510 704,72				510 704,72
79 Produits exceptionnels		1 419,00		1 419,00		
82 Produits ou charges antérieures	3 930,00-		3 930,00-			
83 Prelev. pour dépenses d'invest.	756 775,85				756 775,85	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	711 825,80	711 825,80	44 950,05-	201 121,08	756 775,85	510 704,72
TOTAUX	2 285 237,98	2 285 237,98	1 017 757,41	1 017 757,41	1 267 480,57	1 267 480,57

stoc
SUPERMARCHÉ
Chez stoc on choisit c'est sûr
HEURES D'OUVERTURE :
DU LUNDI AU VENDREDI
8H30 - 12H30 14H30 - 19H30
LE SAMEDI CONTINU DE 8H30 à 19h30
PARKING
Avenue du Général de Gaulle - 56400 AURAY - Tél. 97 24 03 96

LISTE UNION DES FORCES DE GAUCHE POUR LE RENOUVEAU SOCIAL

Un fort mouvement de contestation a secoué notre pays au cours du mois de décembre. Le mécontentement affiché par certains (les grévistes) a été accompagné par la compréhension et une certaine sympathie d'une majorité de Français. Ceux-ci veulent savoir pourquoi ils paient, pour qui ils paient. Ils veulent être respectés : ils veulent être écoutés ; ils veulent être dirigés par des femmes et des hommes de dialogue ; ils veulent que la distribution des richesses produites le soit de façon équitable et que les prélèvements importants soient aussi opérés avec l'égalité inscrite dans notre Constitution.

Or, pour bénéficier d'une Protection Sociale de haut niveau, il faut une production de richesses telle existe en France et le paiement de cotisations et d'impôts... mais à un niveau supportable par tous.

L'action sociale peut alors exister avec, en outre, une solidarité entre les Français : riches/pauvres, bien-portants/malades, jeunes /vieux, travailleurs/chômeurs.

Cette action sociale n'existe pas sans organisation : elle résulte d'une demande de la part des plus démunis, de la part de ceux qui, à un moment de leur vie, ont besoin du secours des autres. C'est cette demande à laquelle nous voulons répondre au mieux en améliorant, optimisant et restructurant ce qui existe : c'est et ce sera l'action municipale.

Des moyens sont actuellement en place :

- Le C.C.A.S., ce bulletin le présente largement.
- Le tissu associatif, bénévole, dense à Auray, qui agit depuis de nombreuses années dans l'entraide et l'écoute de tous ceux qui éprouvent des difficultés.
- Les actions ponctuelles tels que l'hébergement des S.D.F., le stationnement des gens du voyage, l'aide aux devoirs, la distribution des repas via la banque alimentaire, les logements d'urgence, etc...

Mais il n'y aura pas de véritable action sociale sans remettre l'HOMME au cœur de notre société. Avant tout, lui rendre sa dignité, lui redonner sa place dans un monde qui se cherche en cette fin de siècle.

Un travail et un logement ou un logement et un travail, car les deux vont de pair, et les problèmes trouvent en grande partie une solution.

Accompagner la douleur et la détresse, agir pour les rendre moins pénibles, c'est ce qui se fait quotidiennement.

Redonner espoir et goût de vivre, voilà notre grande ambition que nous souhaitons partager avec tous les Alréens.

LISTE UNION POUR AGIR

L'année 1995 vient de se terminer, et notre bonne ville d'Auray aura connu de profonds bouleversements...

"Une majorité de droite modérée, minoritaire au Conseil Municipal et une minorité des forces de gauche au pouvoir..."

Le constat est le suivant :

Durant ces six derniers mois, en l'absence de stratégie de développement, les événements locaux n'auront certes pas saisi la population.

Il est même un peu regrettable de constater que l'ensemble des nouveautés ne soient que le fruit du travail engagé par l'équipe sortante.

Chacun sait cependant que nous traversons une période d'austérité et que les écarts budgétaires ne seront pas plus autorisés dans nos familles que par nos élus.

L'un parle d'héritage local sans prendre conscience que de 1983 à 1989, les mêmes élus d'opposition à l'époque, ont réclamé haut et fort les dépenses d'investissements qu'ils subissent aujourd'hui en assumant le remboursement de la dette.

La question du jour est alors la suivante : fallait-il répondre par l'affirmative, ou priver la population d'équipements ?

Reste à nos responsables à se mobiliser utilement en fonction des contraintes et des besoins.

Certes l'exclusion est d'actualité. Toutes compassantes confondues, il y a lieu d'y remédier, mais attention, l'intention par la subvention lève l'impôt et pèse sur le revenu des ménages. Par la dynamique économique qui crée des richesses, solutionne l'emploi et la précarité, le choix est très certainement préférable ; ainsi vont nos différences avec la gestion municipale de ces derniers mois. Puisse la solidarité maintenant s'exercer sans être contrarier par les débordements nationaux de ces dernières semaines.

Demain sera un autre jour. 1996 probablement celui de la lueur d'une flamme, celle que l'équipe d'opposition de la liste d'UNION POUR AGIR souhaite à l'ensemble des Alréennes et des Alréens et qu'elle continuera à manifester par sa présence, sa vigilance, son attention et sa disponibilité au profit d'une seule cause, celle du bien-être des familles.

Avec nos meilleurs vœux pour 1996.

Alain BOURNEAU, Maurice KERVELLA
Roger FAUCON, Daniel LE BRETON
Monique BLANDIT, Guy ROUE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas, contactez-nous :
Tél. 97 24 31 68 ou 97 50 78 34

AURAY ENTREPRENDRE

Nos vœux pour la nouvelle année 1996 sont de voir se réunir en faveur de notre cité une grande majorité qui, sans préjugés partisans, agisse dans l'intérêt commun sur les grands thèmes qui nous sont chers :

- Le développement de l'intercommunalité.
- L'amélioration des locaux de la mission locale pour l'emploi afin que ces conseillers reçoivent dans des conditions décentes nos jeunes.
- La participation d'un grand nombre de nos concitoyens aux réflexions de modernisation des infrastructures d'Auray.

Cette modernisation concerne de nombreux lieux. Mais, avant tout, ne vous apparaît-il pas comme une priorité de redonner aux Alréens et à nos visiteurs toute la place qui leur est due ?

Par exemple, nous pouvons évoquer :

- L'amélioration de la circulation des piétons.
- Le stationnement.
- La redynamisation du commerce Alréen.
- La réhabilitation et la mise aux normes des halles pour ne citer que les sujets qui nous paraissent prioritaires.

L'État actuel des capacités financières de la commune ne permet pas de réaliser immédiatement de grands projets, mais il est temps d'y réfléchir dès aujourd'hui.

L'Association AURAY INITIATIVE, dont la création a été annoncée dans le précédent bulletin municipal, se propose de favoriser le dialogue nécessaire sur ces différents projets afin d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre aux réalisations futures.

BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS.
96, UNE ANNEE D'INITIATIVES.

Philippe BONNET
Yvonnick LE SERREC
Jean-Claude MOTHIRON

Pour toutes vos Assurances
Jo KERBARH
LUC QUENARDEL
ASSUREURS CONSEIL
AXA ASSURANCES
• Particuliers - Professionnel • Retraite - Placement • Complémentaires (Salaire - Maladie)
56, A. FOCH - BP 237 - 56403 AURAY Cedex - Tél. 97 56 58 58 - Fax 97 56 43 09

RODIER AURAY
PRET-A-PORTER
4 rue Barré Tél. 97 24 15 33

Jade Auray
Fabrication de Joints Hydrauliques et Pièces Plastiques
Division de la Compagnie Française des Techniques d'Etanchéité
5, Rue Y. Kerguelen - B.P.212 - 56402 AURAY - FRANCE
Tél. 97 24 21 63 - Télécopie : 97 56 23 05
MERKEL La bonne réponse

AGF
Assurances Générales de France
Gérard BERTIN
14, rue des Tricors
BP 211 - 56402 AURAY Cedex
Tél. 97 56 34 35 - Fax 97 56 28 91

SAM
Sté ALRE MENUISERIE
MEMBRE ALUMINIUM CONSEIL
Menuiseries fermetures Aluminium Vérandas PVC
Gérance : LE GUENNEC
Charpente - Escaliers
Agencement - Bois
Vitrage isolant
Le Branhoc PLUNERET - 56400 AURAY - Tél. 97 24 17 25 - Fax 97 24 82 83

jean-luc le guennec
architecte dplg
bernard françois
coordination de travaux
6, Place des Quatre Vents B.P. 143 - 56401 AURAY CEDEX
Tél. 97 56 55 50 - Fax 97 50 76 52

ALRÉ - PRESSING
PRESTATIONS DE HAUTE QUALITE
24, rue Aristide-Briand
AURAY - TÉL. 97 24 16 92

GRAINES ET BULBES
CLÉS MINUTE
ARTICLES DE JARDIN
Loïc THOMAZO
LE MACOT
2, rue du Docteur Bourdeloy
56400 AURAY - Tél.: 97 56 43 41

Michel Riquidel
Ets HORTICOLE & PÉPINIÈRES
PAYSAGISTE
PLACE DU MARÉCHAL LECLERC 78 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
56400 AURAY - TÉL.: 97 24 05 08

Kantemir
mécanique de précision
4, rue Georges-Guynemer - Zone Industrielle de Toul-Garros
56400 AURAY - Tél.: 97 56 65 21 - Télécopie 97 56 65 18

CITROËN AURAY
EUROPE DIFFUSION AUTOMOBILE
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE
LOCATION CITER
Eurocasion Hall d'exposition - Neuf et occasion
ZAC de KERFONTAINE - Rte de Ste-Anne-d'Auray - Pluneret - 56400 AURAY - Tél. 97 24 01 71 - 97 24 81 81

générale des boissons
BIÈRES - EAUX MINERALES - VINS SPIRITUEUX - CAFES - CHAMPAGNE
SADIBO Ets LEMAY & Cie
Siège social :
KERIQUELLAN - BRECH - B.P. 215 - 56402 AURAY CEDEX
Tél. 97 24 07 40 - Fax : 97 56 64 92

RÉNOVATION DU CINÉMA "LES ARCADES"

Le Cinéma "Les Arcades" se transforme, se modernise, en deux tranches de travaux. Coût des travaux : 2 millions de francs, 700 000 F sont pris en charge par les gérants, 200 000 F par la Municipalité, 150 000 F par le Conseil Régional et le reste attendu doit venir de subventions de l'État.

La première tranche de travaux vient de s'achever. Le cinéma s'est doté d'un son dolby stéréo numérique digital dans les deux salles, d'écrans plus grands, de nouveaux objectifs, d'un système d'automatisme de démarrage et d'arrêt de la caisse.

Dans la petite salle, les fauteuils ont été changés avec les allées sur les côtés, ainsi que la moquette, la peinture... La façade n'a pas été oubliée, une nouvelle enseigne devrait prochainement être installée.

Dès le premier trimestre 1996, une deuxième tranche de travaux devrait démarrer avec la création d'une 3e salle à vocation "art d'essais". Cette le salle sera construite dans le balcon actuel de la grande salle. Fauteuils, moquette et éclairage seront également changés dans la grande salle.

Rendez-vous dans le prochain bulletin municipal.

Georges KERLAUD

PROGRAMMATION CINEMA LES ARCADES

Un aperçu loin d'être exhaustif...La programmation du 1er trimestre 1996 n'est pas définitivement arrêtée. Quelques films retenus ce premier trimestre :

- Virtuosity - Avec Denzel Washington.
- Le Diable en Robe Bleue - Avec Denzel Washington.
- A chacun sa guerre - Avec Kevin Costner
- Les grands ducs - Avec Philippe Noiret - Jean Rochefort
- Les liens du souvenir - Avec Andy Mc Dowell
- Money Train
- Par delà les nuages - Avec Sophie Marceau
- XY Drôle de conception - Avec Clémentine Célarié
- Pourvu que ça dure - Avec Gérard Darmon
- Sabrina - de Sidney Pollak
- Les caprices d'un fleuve - Richard Bohringer - B. Giraudeau
- Les menteurs - Avec Jean Hugues Anglade
- Mon homme - de Bertrand Blier avec C. Lanvin
- Deux fantômes - de Gérard Oury avec G. Jugnot
- Nixon - de Oliver Stones avec Anthony Hopkins
- Casino - de Martin Scorsese
- Pédale douce - avec Richard Berry

SAISON CULTURELLE 1995 - 1996

ATHENA
CENTRE CULTUREL

LES BEBES
par la Cie Fiat Lux - Didier Cuvyon
Vendredi 12 janvier à 20 h 30

Ils arrivent à comprendre la condition humaine en braquant le projecteur sur la première période de la vie, époque de découverte d'apprentissage et de construction.
L'enfance et plus encore la petite enfance est une période où l'émotion domine. La communication s'établit autrement que par le langage, c'est-à-dire par le corps.
Ce qui est à peine perceptible chez les adultes se lira très clairement chez ces petits êtres pas encore habitués à refouler, contrôler ou régules leurs émotions.
Le sous avant tout faire un spectacle drôle : ses drôle si possible - émouvant, sensible, qui raconte les douleurs de l'enfance et l'amour.
Un spectacle muet pour donner la parole à ceux qui ne la possèdent pas encore. Avec une incroyable aptitude au bonheur, les bébés nous disent que nous sommes.
Didier Cuvyon
Tarifs : 85 F - 75 F - 40 F

CIRQU'ONFLEXE
Théâtre de l'Ecume

Mercredi 24 janvier à 14 h 30 et 16 h
Mesdames, Messieurs, Chers enfants, Chrisbiis, Bienvenue au CIRQU'ONFLEXE.
C'est sur ces mots que Monsieur Loyal (grands yeux collés sur un bout de chaussette) annonce l'entrée en piste de tous les artistes alors que Gaston, (1,2 cm - 48 grammes), l'homme à tout faire, garçon de piste, balayeur d'allées vides et "inventeur" de rural ressemble laborieusement l'orchestre plutôt disposé pour entrer commencer le spectacle.
CIRQU'ONFLEXE est un spectacle sans chapiteau, sans véritable clown, sans animaux.
C'est un spectacle miniature, avec juste un petit meublé à tours (les roulottes !), une piste de 40 cm, des personnages inouïes, de la lumière, de la musique, et une considérable, qui au bout de ses doigts, au creux de ses mains, sur ses oreilles, coudes, épaules et genoux fait vivre de multiples saynètes, chroniques de la vie quotidienne d'un cirque.
Clin d'oeil à l'univers de cirque pour le plus grand plaisir des spectateurs.
Spectacle de marionnettes. à partir de 3 ans.
Les Escales du Mercredi
Tarifs : 50 F - 40 F - 20 F

QUATUOR A CORDES DE CHARTRES
Samedi 27 janvier à 20 h 30
Philippe PENNEQUIN, violoncelle
Philippe LEGRAND, 1er violon
Robert ARBAUD, 2e violon
Didier MATARIN, alto
Largement salué par la presse spécialisée, missionné à plusieurs occasions par le Ministère de la Culture et par différentes régions de France, le Quatuor à cordes de Chartres créé en 1984 puise son originalité dans le choix des œuvres interprétées. Professionnalisme, maîtrise technique, clarté, élégance définissent cet ensemble.
A cette occasion, le Quatuor de Chartres rend hommage à Jean Cras ce brillant marin hisotrien, inventeur de génie et compositeur de talent en jouant son quatuor n° 1 "A ma Bretagne". Une œuvre dont la poésie est une invitation au voyage vers les horizons lointains.
Programme
Quatuor Opus 42 de Haydn
Quatuor K 458 "La chasse" de Mozart
Quatuor de Jean Cras
Tarifs : 85 F - 75 F - 40 F

LES TAMBOURS DE CORÉE
Vendredi 9 février à 20 h 30

Samul Nori est un ensemble de percussionnistes-danseurs dont ils ne peut tarisser l'athlétisme : avec une baie de quatre instruments à percussions rituels tambours et deux gongs) pouvant se démultiplier, les Samul Nori transcendent la simple tradition musicale coréenne pour livre au public un spectacle compréhensible pour tous.
Rythmes uniques et envoûtants, danses étourdissantes et acrobatiques révèlent l'extraordinaire maîtrise des Samul Nori. Au milieu d'un festival de couleurs et de sonorités incomparables parue, tel un fluide magique, un seul courant d'énergie qui réveille d'un seul coup l'âme et le corps.
Tarifs : 100 F - 90 F - 50 F

CHRISTIAN MERVEILLE
"C'est tout vu..."
Chanson
Mercredi 28 février à 14 h 30

Cet ancien instituteur belge parcourt depuis plus de 10 ans les pays francophones; à la rencontre des enfants. A son répertoire 10 disques, 300 textes et poèmes publiés.
Jongleur de paroles et de musiques, il invite les petits et les grands à partager les aventures de pommes volantes, d'ivrognes à moto, de trompettes en vadrouille.
Dans ce monde de merveilles, il y a tout ce qu'il faut pour faire des bambins heureux : de la poésie, de la tendresse, des notes en cascade, des mots que les enfants auraient pu inventer...et une pas commune. Une vraie bulle de bonheur...
Christian Merveille sera accompagné de deux musiciens : Lise Adam et Pascal Chambrone.
Un spectacle à voir en famille. à partir de 1 ans.
Les Escales du mercredi
Tarifs : 50 F - 40 F - 20 F

BALLET JAZZ ART
Direction artistique : Raza Hammadi
Mardi 12 mars à 20 h 30
Depuis sa création en 1983, le Ballet Jazz Art se place parmi les meilleures Compagnies de Danse Jazz Internationales. Sous la direction du, chorégraphe Raza Hammadi, les danseurs ont acquis une technique prodigieuse alliant la technique jazz aux techniques modernes. Trois ballets de style différents sont présentés :

Marathon-Jazz
Chorégraphie : Raza Hammadi
Inspirée du film "On achève bien les chevaux" de Sydney Pollack, mais version optimiste. Ce ballet est une irrésistible plongée au cœur de la musique jazz des années 40-50 sous toutes ses formes. Les danseurs de l'épreuve s'en donnent à "corps joie" dans une ambiance de swing, de soul, de boogie et de rythm and blues avec une maîtrise incomparable.

NOTRE-DAME DE PARIS
Théâtre du Kronope
Mardi 26 mars 20 h 30

Adaptateur : Gilles CAILLAU
Mise en scène : Guy SIMON
Adapté du roman de Victor Hugo, NOTRE-DAME DE PARIS du Théâtre du Kronope est tout simplement une pure merveille. Paris de toute une panoplie de masques, les acteurs déferlent de la cathédrale symbolique par un immense vitrail tombé au sol. Dans le bouillonnement des vêtres de marché, de fête, de torture, Esmeralda, Quasimodo, le capitaine Phoebus, sont à l'image d'une époque et d'un milieu social pittoresque, humain et attachant. Toute cette panoplie de naïvetés et surprenants personnages, étoilée à l'intensité scénique, à la subtilité efficace et étonnante des décors, aux effets sonores, aux éclairages donne à NOTRE DAME DE PARIS une forte intensité théâtrale... un moment d'exception qui saisit l'âme.

Le Théâtre du Kronope propose le lundi 25 mars aux lycéens d'Auray des ateliers sur :
- le mime
- le clown
- l'acteur et la musique

Tarifs : 85 F - 75 F - 40 F

VICTOR RACOIN
"Ce c'est de la musique..."
Vendredi 12 avril à 20 h30
Mise en scène : Jean-Paul ROUN
avec : Dominique DE BARROS, Gil PLANTIER, Alain CUDEVILLE, Vincent BEBILLARD, Daniel MERY
Victor RACOIN fait trouche avec son rock-blues-jazzy fraguine-fantaisie. Ces cinq comédiens brillants, tendent le cou aux meilleures de leurs chansons. Crooners en costumes multicolores, adeptes forcenés du jazz n'nell et du rock n'boogie, du music-hall et de la BD, ils savent déclencher une déferlante de rire... Entre comédie musicale et hour de chant cette "Victorinoise racaniade" est désopilante, étonnante et tatillchissante...
Spectacle coproduit par : Espace Culturel Capella - La Chapelle sur Erdre (44), DRAC des Pays de Loire, Ville de Saint-Herblain, Les Acrobiliens associés, SPEDIDAM.
TARIFS : 85 F - 75 F - 40 F

CONNAISSANCE DU MONDE
Séances 14 h 15 - 20 h 30
AUTRICHE IMPÉRIALE
Michel DERCOURTOSOFF
Vendredi 26 janvier
L'INDOCHINE
Patrick MORVAN
Vendredi 16 février
LES ALPES
Entre Mont-Blanc et Vanoise
Jean-Bernard BUISSON
Vendredi 29 mars
Vente des billets : durant la semaine de la conférence, mardi, mercredi, vendredi, de 13 h 30 à 18 h 30, et 1/2 d'heure avant la séance.
Tarifs : plein tarif : 42 F ; tarif réduit : 37 F ; Scolaires en groupes et moins de 12 ans : 20 F.
INFORMATIONS GÉNÉRALES
Informations et réservations :
Tout au long de l'année par téléphone ou sur place au Centre Culturel Athéna, 1, place du gothique, 56400 AURAY.
Tél. 97 56 72 02.
Mardi et vendredi : 13 h 30 - 18 h 30 - Mercredi : 9 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h 30 - Samedi : 9 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h.

LA GALERIE DU PAVILLON
Des commerces de marque en plein centre d'AURAY
• LA TOSCANE *Tél. 97 56 32 49*
Lingerie WAGNER, PERELLE - Maillots de Bains : KAUKI, LIVIA
• FJ boutique *Tél. 97 56 21 12*
Bijoux : Yves Saint Laurent, Ch. Dior, Ch. Lacroix
Soie naturelle : Must de Cartier, Yves St Laurent, Montana, Lacroix
• ATOUT-COEUR *Tél. 97 24 19 03*
Bijouterie : Or, argent, plaqué Or - SWATCH - ARTHUS BERTRAND
• L'ECHELLE Prêt-à-porter *Tél. 97 56 67 60*
Sonia Rykiel - Dorothée bis x Soleil - jP Gaultier - Ch. Thomass - Bazar de Christian Lacroix - Esprit - Somebody - Kélian etc ...
• Fenêtre sur le Nord *Tél.97 56 49 08*
Linge de Maison - Liste de Mariage
Jacquard Français - Bassetti - Dse- Collier Campbell - Bain plus etc...
• CITRONELLE CHAUSSURES *Tél. 97 24 24 00*
Hommes - Femmes - Enfants
• LE SERREC YVONNICK *Tél. 97 56 30 90*
Antiquités Décoration
Meubles Neufs et Anciens - Restauration
• L'IMMOBILIÈRE *Tél. 97 24 20 20 - Fax 97 24 11 30*
Toutes Transactions Immobilières
Villas - Appartements - Commerces - Terrains - Locations
Ouvert tous les jours de 9h30 à 12h et 14h à 19h sauf le dimanche

RESTAURANT
AU FEU DE BOIS
Terrasse côté jardin
16, rue du Jeu de Paume - AURAY - Tél.: 97 56 63 60

AGENCE ROY IMMOBILIER
Agence ROY IMMOBILIER
Que vous soyez vendeur ou acquéreur d'un bien immobilier, notre longue expérience peut vous être utile.
15 place Notre-Dame - 56400 AURAY
Tél. 97 24 15 30 - Fax 97 24 19 15

Georges LE NEILLON
Architecte D.P.L.G.
23, place de la République 56400 AURAY
Tél. 97 24 03 04 - Fax 97 24 88 92

TELE SERVICE
CORFMAT
TÉLÉ • HIFI • VIDÉO
ÉLECTROMÉNAGER
ANTENNES
CANAL+
ZONE DE TOUL GARROS
56400 AURAY - Tél.: 97 56 33 69 - Fax : 97 56 63 43

J.M. GUERINEAU
Joaillier-Créateur
Artisan Diplômé
Potnçon de Maître
31 rue Barré - 56400 AURAY - Tél. 97 24 13 42
Agent officiel
M. Herbelin - R. Weil - Festina - Benetton - Bijoux Charles Jourdan

PFA
Jean-Yves Le Minez
Agent Général
Toutes Assurances
8, avenue de Gaulle
56400 AURAY
Tél. 97 24 14 05
ATHENA ASSURANCES

YFF HOTEL ★★
RESTAURANT-GRILL
Repas de famille
Salle pour séminaires
☎ 97 56 44 56
Porte Océane - Route de Quiberon - 56400 AURAY - Fax 97 56 24 58

Crêperie Saint-Michel
Galettes, Crêpes, Salades
ouvert tous les jours, sauf lundi soir et mardi toute la journée
33, rue du Belzic (près de la place aux Roues)
56400 AURAY - Tél. 97 24 06 28

les mutuelles du mans assurances
CABINET
Patrice BOYER - Marc LE BARS
36, rue Louis-Billet (face E.D.F.)
Route de Quiberon - 56400 AURAY
Tél. 97 24 25 28 - Fax 97 24 29 87

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

4, rue Laënnec - AURAY - Tél. 97 24 23 72

Horaires d'ouverture : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30, du lundi au vendredi.

I.- SERVICE SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Sociale instruit les dossiers de :

• **Demande aide médicale** : à domicile, en totalité ou ticket modérateur, hospitalière, en totalité, ticket modérateur ou forfait journalier.

• **Demande d'aide ménagère** : l'aide sociale peut participer au financement d'heures d'aide ménagère pour les personnes ayant des ressources modestes qui ne bénéficient pas de participation d'une caisse de retraite quelconque.

• **Demande d'aide au financement de l'hébergement des personnes âgées ou handicapées** : l'aide sociale peut contribuer au paiement des frais de séjour en Maison de Retraite ou C.A.T. ou aux frais de repas en Logement Foyer.

• **Demande d'assurance personnelle** : concerne les personnes n'ayant pas de couverture sociale et ayant des ressources ne leur permettant pas de s'assurer elles-mêmes.

• **Demande d'allocation compensatrice** : cette allocation est accordée aux personnes handicapées suivant le degré de dépendance pour financer l'emploi d'une tierce personne.

• **Demande de cartes d'invalidité.**

• **Demande d'allocation adulte handicapé.**

• **Demande d'allocation mensuelle** : ces allocations sont destinées à aider les familles ayant des enfants à surmonter les difficultés pécuniaires passagères. Les dossiers sont établis en corrélation avec les assistants sociaux.

• **Demande de R.M.I.** : le R.M.I. est une prestation allouée aux personnes ayant peu ou n'ayant pas de ressources âgées de 25 ans, ou moins s'il y a un ou plusieurs enfants à charge. Un contrat d'insertion doit être signé. Ce contrat définit les actions qui doivent permettre de résoudre les difficultés.

Ces aides sont octroyées et financées soit par le Conseil Général, soit par l'Etat.

D'autres aides sont accordées et financées par le C.C.A.S.

• **Aide au règlement des frais de cantine scolaire** pour les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire, publique et privée.

Selon les ressources du demandeur, la prise en charge peut être de 40, 60, ou 80 % des dépenses.

• **Aide au règlement des factures E.D.F/G.D.F.** : cette aide peut être accordée (selon ressources) une fois par an et dans la limite de 4/10e de la consommation annuelle.

• **Aide alimentaire** : chaque année pendant la période hivernale (décembre à avril) une distribution de denrées alimentaires est effectuée aux familles défavorisées. A partir de décembre 1995, cette distribution aura lieu rue Clémenceau (ancienne propriété des Augustines).

Dates de distribution : 8 décembre 1995, 12 janvier 1996, 9 février 1996, 8 mars 1996, 5 avril 1996, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les dossiers sont à constituer au C.C.A.S.

Tout au long de l'année, des dépannages alimentaires sont donnés aux familles dans le besoin, au C.C.A.S.

• **Secours et prêts sans intérêt** : après étude de la situation financière et sociale du demandeur, des secours et des prêts peuvent être octroyés. Ces demandes d'aide sont à constituer au C.C.A.S.

Le C.C.A.S a également un rôle de conseil et d'aide pour démarches administratives ou constitution de dossiers : allocation logement, aide personnalisée au logement, retraite, aide juridictionnelle, etc...

• **Les logements d'urgence** : le C.C.A.S. a la gestion de deux logements d'urgence destinés à héberger, de manière temporaire (en attendant un logement définitif) les personnes ou familles privées d'un logis d'une façon brutale et imprévisible.

Les demandes de logement d'urgence peuvent être déposées soit au C.C.A.S., soit auprès d'un assistant social. L'attribution de ces logements est décidée par une commission composée d'élus et de travailleurs sociaux.

• **L'hébergement des sans-abri** : ouvert depuis 1987, le local, rue Pasteur, accueille des personnes sans abri pendant les mois d'hiver, de décembre à mars, de 18 h à 9 h du matin. Des denrées alimentaires pour le repas du soir sont à leur disposition.

Le local comprend : 5 lits, un coin cuisine, un coin toilette.

L'entretien est assuré par les agents municipaux.

• **L'aide aux devoirs** : ce service est offert aux élèves du primaire et de 6e et 5e qui éprouvent quelques difficultés à faire leurs devoirs et apprendre les leçons à leur domicile.

Il fonctionne sur trois sites : restaurant scolaire du Loch, maison de quartier du Gumenen, maison de quartier Parcü Pointer, de 17 h à 18 h.

L'encadrement est pour 4-5 enfants) est assuré par des personnes dont le niveau scolaire est au moins égal aux études secondaires.

Les renseignements sont fournis au C.C.A.S.

Les inscriptions sont prises sur place.

II.- SERVICE PETITE ENFANCE

La Halte-Garderie

Accueille les tout-petits de 3 mois jusqu'au jour de leurs 6 ans du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Une journée continue est organisée le premier vendredi de chaque mois (sauf pendant les vacances) et un jour fin décembre pour achats de Noël.

La fréquentation des enfants est limitée à 20 heures par semaine.

L'inscription des enfants se fait au fur et à mesure des arrivées. Aucune réservation ne peut être faite.

En fonction de l'âge et du nombre de participants, il leur est proposé : peinture, collage, découpage, pâte à sel, pâte à modeler, sans oublier, chants, comptines, danses.

Des temps forts : Pâques : confection d'œufs et distribution de friandises.

Noël : goûter, accueil du Père Noël.

Le mardi : découverte de la lecture à la Bibliothèque du Centre Athena dans le cadre des bébés lecteurs.

Tarifs : Enfants d'Auray : 8,65 F par heure.

Enfants de l'extérieur : 9,80 F par heure.

Renseignements et inscriptions :

Halte-Garderie, rue du Pesher - 97 56 30 09.

Garderies Périscolaires

Pour les enfants scolarisés, cinq garderies fonctionnent pour la garde des enfants avant et après la classe.

Elles sont ouvertes de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00, sauf la garderie de Saint Goustan qui ne fonctionne que le soir.

Après le goûter, des activités sont proposées aux enfants :

- Jeux de plein air si le temps le permet.
- Activités manuelles : lecture, jeux divers à l'intérieur.

Tarifs : goûter : 2,70 F.

1/2 heure de garde : 2,80 F.

Heure de garde : 5,60 F.

Renseignements et inscriptions sur place.

Garderie du Gumenen : Maison de Quartier du Gumenen, rue de la Houlle - 97 56 35 48.

Garderie Léon Jaffré : rue Léon Jaffré - 97 56 31 14.

Garderie du Pesher : école C. Deshayes, rue du Pesher - 97 30 74 35.

Garderie du Loch : école du Loch - 97 24 16 30.

Garderie de Saint Goustan : restaurant scolaire de l'école de Saint Goustan - 97 24 12 07.

Le Centre de Loisirs : mercredis, petites vacances

Durant les petites vacances et le mercredi, le Centre de Loisirs est ouvert aux enfants de 2 à 12 ans à la maison de quartier du Gumenen de 7 h 30 à 19 h.

Le déjeuner et le goûter peuvent être pris sur place.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants : travail manuel, atelier pâtisserie, sorties découvertes, visites, piscine, poneys, etc...

On peut y laisser l'enfant soit une heure, soit une demi-journée, soit la journée selon besoins.

Tarifs : heure 5,60 F

1/2 heure : 2,80 F

Goûter : 2,70 F

Déjeuner : ticket de cantine école publique.

Renseignements et inscriptions : Maison de Quartier du Gumenen - Rue de la Houlle - Auray - 97 56 35 48

Centre de Loisirs sans hébergement

Durant les mois de juillet et août, le Centre de Loisirs sans hébergement est déplacé dans le centre de vacances de Ker Yvonnick en Locmariaquer, propriété de la Ville d'Auray.

Il accueille les enfants de 2 à 12 ans.

Les enfants sont transportés en car d'Auray à Locmariaquer.

Sur place, la proximité de la mer permet d'organiser des activités aquatiques telles que : pêche, baignade, natation, découverte du milieu marin, voile, kayak. De nombreuses autres activités non liées à la mer sont proposées aux enfants : mini-golf, football, volley, billard, tennis de table, ainsi que des ateliers de travaux manuels en fonction du thème choisi.

Plusieurs sorties et visites sont également au menu.

Le vendredi est le jour du pique-nique (hors centre) suivi d'un grand jeu organisé par l'ensemble des monteurs pour l'ensemble des enfants.

Depuis 1995, pour les plus grands, 10/12 ans, des mini-camps sont organisés sur divers sites du département.

Les inscriptions sont prises au mois de mai au C.C.A.S., rue Laënnec, 97 24 23 72.

Ce centre de vacances peut être loué aux particuliers.

Renseignements : C.C.A.S.

III.- SERVICE PERSONNES AGEES

L'aide ménagère

L'aide ménagère effectue des activités telles que le ménage, la vaisselle, les courses, la confection des repas, l'aide au lever, à la toilette, présence et relations humaines.

Peuvent en bénéficier les personnes âgées de plus de 65 ans ou plus de 60 ans ayant un handicap.

Une partie des frais est prise en charge par la Caisse de Retraite du bénéficiaire ou par l'Aide Sociale pour les personnes les plus défavorisées. L'autre partie reste à la charge du bénéficiaire.

Le dossier est à constituer au C.C.A.S.

Les emplois familiaux

Ce service s'adresse aux personnes âgées dont les revenus dépassent un certain plafond et qui ne peuvent donc pas bénéficier de la participation de leur Caisse de Retraite.

Le service est le même que celui de l'aide ménagère, mais, dans ce cas, la personne âgée est elle-même employeur.

Le C.C.A.S. s'occupe des démarches administratives : déclaration à l'URSSAF, rédaction du bulletin de salaire, gère le personnel.

Le dossier est à constituer au C.C.A.S.

Le transport des personnes âgées ou handicapées

Toute personne âgée ou handicapée peut bénéficier de ce service. Une carte de transport doit être achetée au C.C.A.S.

Tous les matins, trois circuits, aller-retour, sont organisés. Le car assure la liaison entre les différents quartiers d'Auray : Gumenen, Gare, Saint Goustan et le Centre Ville.

Renseignements et distribution des cartes au C.C.A.S.

Le portage des repas à domicile

Toute personne âgée ou handicapée, dans l'impossibilité de faire ses courses ou confectionner son repas (présentation d'un certificat médical) peut demander le portage du repas à son domicile.

Ce service est assuré du lundi au samedi. Les repas sont confectionnés au Logement Foyer et transportés, chauds, dans du matériel adapté à cet effet.

Prix du repas : 41,75 F pour les personnes d'Auray.

53,10 F pour les personnes des quartiers périphériques d'Auray.

Le restaurant des retraités

Ouvert depuis plusieurs années, ce restaurant fonctionne rue Clémenceau, du lundi au vendredi midi. Les samedis et dimanches, les retraités peuvent aller déjeuner au Logement Foyer.

Les repas sont confectionnés à la cuisine du logement foyer. Les mêmes menus sont proposés.

Il est nécessaire de s'inscrire la veille avant 12 h.

Les inscriptions sont prises sur place.

Ce restaurant est municipal et complètement indépendant du Club des Retraités. Il n'est donc pas nécessaire d'adhérer au club pour fréquenter le restaurant.

Prix du repas : 38,00 F en semaine.

51,45 F le dimanche et jours fériés.

Renseignements et inscriptions : Restaurant des Retraités, 8, rue Clémenceau, Auray - 97 24 06 19.

Le Foyer Logement

Le Foyer Logement est composé de deux établissements :

- Le Bocéno 1 : avec 48 appartements.
- Le Bocéno II : avec 32 appartements.

Les logements sont loués vides, chacun y amène ses propres meubles et décorations.

Les services rendus :

- la restauration : cuisine faite sur place à base de produits frais,
- la lingerie : un service laverie-lingerie est à disposition de tous les résidants qui le désirent,
- le service médical : composé d'une infirmière à temps plein et d'une aide-soignante à mi-temps, ce service intervient dans les soins courants, en urgence, pour la surveillance et la distribution des médicaments,
- la garde de nuit : une veilleuse de nuit assure la sécurité, la nuit, en répondant aux appels,
- l'animation : jeux de société, atelier mémoire, chorale, gymnastique douce, relaxation et plusieurs temps forts : mardi-gras, mi-carême, galette des rois, fêtes de Noël, etc...

Renseignements et inscriptions : Centre Communal d'Action Sociale - Rue Laënnec - Auray - 97 24 23 72.

LOGEMENTS D'URGENCE

La Municipalité va créer trois logements d'urgence dans le cadre de la Loi Besson du 11 mai 1990.

Ces logements sont destinés aux personnes défavorisées. Nous en possédons deux mais c'est insuffisant. Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	
Charges foncières	135 000
Travaux	226 432
Honoraires (Pact Arim)	42 532
TOTAL	603 964
Recettes	
Subvention Etat	301 982
Prêt P.L.A.I. (Prêt Locatif Aide à l'Insertion)	301 982
TOTAL	603 964

Le prêt sera contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations au taux de 4,8 % à progression constante, pour une durée de 25 ans. Ces logements seraient livrés pour mars - avril 1996.

Les demandes de logement d'urgence sont fréquentes, elles concernent :

- Des femmes seules avec enfants suite à une rupture du couple.
- Des jeunes filles enceintes, des jeunes gens en rupture de famille.
- Des familles menacées d'expulsion.

Ainsi que d'autres situations provoquées par l'exclusion sociale, ces personnes disposant de ressources très faibles voire inexistantes.

Nous aurons donc 1 T1 bis, 1 T2 et 1 T4. Les logements des étages pourront accueillir une famille ou deux personnes isolées.

Une convention sera signée par la Mairie avec la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Morbihan qui gèrera ces trois logements. Cette association percevra l'A.L.T. (allocation de logement temporaire) qui s'élèvera à 5 266 F par mois et qui lui permettra, notamment, de revenir à la commune, sous forme de loyer, l'équivalent du remboursement de l'emprunt.

But de cet accompagnement

- Favoriser l'insertion sociale, économique et culturelle des personnes hébergées.
- Faciliter l'accès aux services publics.
- Développer les relations du voisinage.
- Aider à la recherche d'un logement définitif et l'installation de ce logement.

La Ville d'Auray est dotée d'équipements, d'administrations et de services permettant de répondre aux besoins de l'insertion.

Insertion économique

A.N.P.E. avec du personnel détaché auprès des personnes éprouvant des difficultés d'insertion, économique et sociale.

- Deux animatrices locales d'insertion.
- Implantation sur la commune du centre de formation :
- A.F.P.A.
- F.F.P.A. Naval.
- Greta.

Insertion culturelle

- Un centre culturel "Athéna". Des places gratuites sont mises à la disposition des personnes et des familles défavorisées.
- Un centre de loisirs, des activités "ticket sport" pour les enfants afin de faciliter leur intégration et occuper leurs mercredis et vacances.

Insertion sociale

Dans le domaine de la santé :

- Présence au Centre Médico-Social d'un médecin pour les bénéficiaires du R.M.I.
- Permanence d'un médecin spécialiste en hygiène alimentaire une fois par mois.

- Le Centre P.M.I. permet un suivi médical et social pour les femmes enceintes et enfants en bas âge.
- Le service d'hôpital de jour permet le suivi des personnes en difficultés psychologiques.
- Une conseillère en économie sociale et familiale de la C.A.F. aide les familles dans la gestion de leur budget.

Diverses activités d'insertion sociale :

- Chantier nature.
- Activités exceptionnelles, cuisine, bricolage, couture, etc...
- Activité alimentation "santé".

Projet :

Mise en place d'un potager.

Tous ces services sont à la disposition de personnes en difficulté pour les écouter, pour les aider à rompre leur isolement, à créer des liens, en un mot à leur réapprendre à mieux vivre et à leur redonner confiance en eux.

Le C.C.A.S.

De décembre à avril, il distribue un colis alimentaire mensuel de première nécessité. Une collecte a été organisée avec le concours de la Banque Alimentaire. Grâce aux généreux donateurs, aux associations caritatives et aux bénévoles, nous avons collecté 2 tonnes 5 de denrées alimentaires non périssables qui seront distribuées aux familles défavorisées.

Les Restos du Cœur

Ouvrent leurs portes le 11 décembre et feront trois distributions par semaine jusqu'à fin mars. La Municipalité, avec le concours de Madame MARHEUX, directrice du C.C.A.S., leur a trouvé un local. C'est la Municipalité qui prend en charge le loyer.

LE SECOURS POPULAIRE

Installée depuis le mois de juin 1993 à la Maison des Associations, 12, rue Adjudant Rodier, l'antenne du Secours Populaire participe à l'aide apportée dans le secteur d'Auray, aux personnes en difficulté.

Les permanences sont assurées tous les lundis de 10 h à 11 h 30 et les 1er et 3e mercredis du mois de 14 h à 15 h 30.

• Les personnes accueillies peuvent y recevoir une aide en vêtements et en produits alimentaires.

• Des secours d'urgence ont permis de verser un acompte sur des factures d'eau ou d'électricité pour éviter la fermeture des compteurs.

• Des meubles, de la literie, de la vaisselle, des appareils ménagers ont été fournis.

• Des séjours en colonies de vacances ont été offerts à quelques enfants. Leur trousseau a été préparé par l'antenne.

Il permettront ainsi de gâter de nombreux enfants à Noël.

L'opération "cadhie" menée en novembre au magasin Continent de Vannes, par les bénévoles, a permis de récolter des denrées alimentaires. Avec, en plus, les stocks fournis par la Fédération de Lorient.

Le Secours Populaire pourra ainsi distribuer un copieux colis de Noël.

Nous tenons à remercier la troupe des Jeteaux Trinitains, qui s'est produite à la salle des fêtes d'Auray devant une salle comble. Sa généreuse initiative permettra à l'association d'intervenir dans d'autres cas difficiles. Merci aussi à l'association du Rechi pour son don substantiel.

Le Secours Populaire fonctionne grâce à la générosité des donateurs et à l'action de son équipe de bénévoles. Nous souhaitons développer les interventions afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes.

L'équipe peut encore s'agrandir. Rejoignez-nous.

Annie EHRESMANN

LE RESTO DU CŒUR

Le Centre des Restaurants du Cœur d'Auray a commencé à fonctionner le 12 décembre 1994 dans un local, rue Clemenceau.

A sa fermeture, le 24 mars 1995, le Centre avait servi 18 000 colis-repas pour plus de 300 bénéficiaires domiciliés dans le Canton d'Auray.

L'activité du Centre ne s'est pas limitée à la distribution alimentaire mais s'est étendue à la remise de vêtements, à la recherche de logements et à l'organisation, en liaison avec l'ADPEP, de séjours de vacances à Quiberon pour les enfants des bénéficiaires.

Cette année, le Centre s'est installé dans un nouveau local, situé 24, rue du Golfer, dont les dimensions plus importantes ont permis d'aménager près de la salle consacrée à la distribution un espace jeux réservé aux enfants et une autre pièce où seront offertes des boissons chaudes et qui sera réservée à l'écoute des plus démunis et au dialogue.

Le Centre sera ouvert le lundi 11 décembre 1995. Une équipe de 20 bénévoles dont la plupart ont déjà participé à la saison 1994/1995 assurera les diverses tâches ainsi définies :

- Réceptionner les denrées alimentaires acheminées de Paris et de Vannes.
- Gérer les stocks entreposés dans des appareils frigorifiques.
- Composer les menus quotidiens.
- En assurer la distribution 3 après-midi par semaine (lundi, mercredi, vendredi, de 14 h 30 à 16 h 00).
- Réceptionner et utiliser les divers dons matériels et financiers émanant des commerçants et des particuliers de la région.

Le Centre fonctionnera pendant 14 semaines.

LES ANIMATRICES LOCALES D'INSERTION

Joëlle RIOU - Danielle LE BERRE

Employées par la Mairie d'Auray sur un budget financé par le Conseil Général, elles sont mises à disposition de la commission locale d'insertion d'Auray.

Celle-ci gère l'insertion du RMI sur les 5 cantons du Pays d'Auray.

Les animatrices locales d'insertion sont chargées de l'accompagnement des bénéficiaires du RMI dans leur insertion professionnelle.

Leurs différentes missions sont :

- Rechercher des CES adaptés aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire du RMI, auprès des collectivités locales et des associations.
- Rechercher des CIE auprès des entreprises en liaison avec l'ANPE.
- Prévoir des formations complémentaires aux CES.
- Assurer le suivi de ces mesures tout au long de leur contrat de travail.
- Aider le bénéficiaire du RMI à actualiser sa recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, etc...).
- Contribuer au montage d'actions collectives : ateliers d'insertion, chantiers de CES, etc...

Les animatrices locales d'insertion ne peuvent être contactées directement.

Les personnes leur sont adressées par la commission locale d'insertion en lien avec les assistants sociaux.

SECOURS CATHOLIQUE

Il y a 10 ans, le Secours Catholique ouvrait une antenne 4, rue de Lamennais à Auray, après avoir fonctionné à la Caserne Chapuzin pendant quelques années.

Au printemps dernier, des travaux de réaménagement ont été effectués sous la responsabilité de Madame Evelyne DOLO, pour permettre un accueil plus chaleureux.

L'équipe qui se compose actuellement de 35 bénévoles se partage le travail entre l'accueil et le vestiaire.

Aujourd'hui, les mêmes problèmes demeurent, mais on assiste à une évolution dans les besoins. Les deux points importants sont le problème des jeunes et l'aggravation de la situation des femmes seules avec enfants. Afin de leur venir en aide, l'équipe d'Auray multiplie ses actions. Si il y a dix ans, nous nous contentions de distribuer colis alimentaires et vestiaires, à présent plus qu'une aide ponctuelle, nous essayons de construire des relations humaines : écoute, soutien moral, accompagnement... partout où le besoin se fait sentir, à domicile ou dans la rue...

Une permanence est assurée tous les mardis de 14 h à 16 h 30, 4, rue Lamennais - Auray - Tél. 97 56 26 23, toute l'année. Hors permanence, nous recevons toutes les personnes qui nous sont adressées par les services sociaux.

LE SERVICE JEUNESSE

Un lieu d'accueil, d'échange situé à la Maison de Quartier Parco Pointer, qui a pour objectifs :

- **Accompagner** les jeunes des différents quartiers dans leurs projets, tant au niveau de leurs loisirs qu'au niveau professionnel, leur **donner** les moyens de les réaliser.
- Les **aider** et les **motiver** notamment en leur proposant des activités répondant à leurs souhaits, dans la Maison de Quartier, mais aussi vers l'extérieur.
- Les **responsabiliser**, les **valoriser** au regard d'eux-mêmes et de la population du quartier, les faire prendre conscience de leurs devoirs et de leurs droits.

Les jeunes de 8 à 17 ans fréquentent la Maison de Quartier PARCO POINTER où le Service Jeunesse leur propose :

- **Un espace jeunes** : un lieu d'accueil, d'échanges, d'informations, de départs d'activités ; un lieu aménagé (billard, flipper, ping-pong, jeux vidéo, baby foot...) où les 10-17 ans se rencontrent, accès libre et gratuit les :
  - Mercredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.
  - Samedi de 14 h 00 à 18 h 00.

Une aide aux projets : des animateurs pour aider les jeunes à réaliser leurs projets : financements, encadrements, préparation pour organiser des sorties entre copains ou projeter de nouvelles activités et lieux.

Le Top Loisirs : des activités très diversifiées pour les jeunes de 10 à 15 ans tous les mercredis de 14 h 00 à 17 h00. Un planning mensuel est proposé avec notamment : patinoire, bowling, piscine, basket, VTT, cinéma, sorties à thème... La participation à ces sorties varie de 8 à 30 F selon les activités.

Attention : chaque semaine il faut prévoir de s'inscrire pour la semaine suivante !

Ticket Sport : durant les vacances scolaires, un programme d'activités à la carte est proposé aux jeunes de 8 à 17 ans : badminton, voile, équitation rugby, trampoline, gymnastique. L'encadrement de toutes les activités est assuré par un personnel qualifié. Un programme détaillé est disponible 15 jours avant les vacances. Le tarif varie de 8 à 30 F la séance.

Les séjours : pendant les vacances scolaires des séjours de 2 à 15 jours sont proposés, ils sont établis en concertation avec les jeunes. Parmi les projets en cours, il est prévu un voyage à EURODISNEY et un séjour au Centre de Keryvonnick à Locmariaquer pendant les vacances de Pâques.

Le Service Jeunesse est ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h00.

Pour tous renseignements et inscriptions : 97 50 82 53.

LUDOTHÈQUE "A LA MARELLE"

La ludothèque est ouverte à tous et à chacun.
Aux enfants, comme aux adultes.
De 0 à 99 ans...

Il vous est possible de venir jouer sur place, pendant toutes les heures d'ouverture. Cependant la ludothèque n'est pas une garderie.

Tarifs :
Adhésion :
60 F par an et par famille (40 F pour les vacanciers + caution).
Location :
De 5 à 25 F pour 2 semaines.

Horaires d'ouverture :

Mardi : Bébé Ludo de 10 h à 11 h 30.
Prêt de jeux de 17 h à 18 h 30.

Mercredi : Prêt de jeux de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Animation et jeux sur place : de 16 h à 17 h 30.

Jeudi : Ouverture aux écoles.

Vendredi : Prêt de jeux de 17 h à 18 h 30.

Samedi : Prêt de jeux de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT

AU CCFD, L'URGENCE C'EST LE DEVELOPPEMENT

Le CCFD est un organisme de SOLIDARITE INTERNATIONALE. Il a été créé en 1961 pour lutter contre la faim dans le monde. Quinze (aujourd'hui 31) mouvements catholiques constituèrent le Comité Catholique contre la Faim (CCF). En 1965, il devient CCFD, car il ne s'agissait plus d'assister les populations mais de soutenir des initiatives de **Développement** réalisées par les populations concernées. Le CCFD s'approprie volontiers ce proverbe chinois "Donner un poisson à un homme qui a faim c'est bien. Lui apprendre à pêcher, c'est mieux".

Le CCFD soutient un développement humain, c'est-à-dire un développement dont l'homme et tout homme, quelle que soit sa race, sa culture, sa religion et le régime de son pays, soit acteur des décisions le concernant pour améliorer lui-même ses conditions de vie.

Le développement humain passe par le développement économique et social dans le domaine de la santé, de l'éducation, l'auto-suffisance alimentaire. La création d'emplois, etc... mais aussi par la défense des droits fondamentaux de l'homme et les initiatives qui favorisent la démocratie et la paix.

Nombreux sont nos partenaires des pays défavorisés qui agissent dans ce sens. Par exemple, au OUATEMALA, le CCFD soutient les initiatives d'une association locale qui agit pour la réinsertion des Indiens. Ceux-ci ont dû fuir la répression militaire pendant 10 années et qui, aujourd'hui, sont de retour. Sans terre et habitation, sans papier d'identité, sans travail, il est absolument nécessaire de favoriser le dialogue avec le gouvernement pour qu'ils puissent bénéficier d'un minimum pour vivre.

L'autre mission du CCFD est de sensibiliser l'opinion publique. Pour cela, le CCFD produit des documents pédagogiques destinés aux enseignants et aux animateurs bénévoles qui organisent des rencontres d'informations. Beaucoup de bénévoles organisent également des actions très diverses pour collecter des fonds pour financer les projets soutenus par le CCFD.

L'équipe CCFD d'Auray organise par exemple la course de la Marche et de la Solidarité le 25 février prochain en collaboration avec le CIMA, la collecte des revues et des journaux, le bric à brac...

Nos partenaires du sud nous le disent régulièrement "Rien ne change ici chez nous, si vous ne changez pas chez vous". C'est pourquoi les membres du CCFD s'investissent également contre les injustices ici dans les diverses organisations.

Pour le CCFD, la solidarité humaine n'a pas de frontière.

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

53, rue Monseigneur Tréhiou - BP 12

56001 - VANNES CEDEX - Tél. 97 68 15 65

Maison des Associations

12, rue Adjudant Redien - 56400 AURAY- Tél. 97 56 41 30

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

C'est un service gratuit qui tient à la disposition des jeunes et de leurs parents, des informations pratiques et fiables pour toutes questions dans les domaines suivants :

- L'enseignement.
- Formation professionnelle.
- Emploi.
- Formation permanente.
- Société vie pratique.
- Loisirs.
- Vacances.
- Etranger.
- Sports.

Ce service a pour but de guider les jeunes dans la construction de leur projet grâce aux ressources documentaires du PIJ, régulièrement mises à jour et classées.

Quelques exemples :

Je vais suivre un stage à Paris :
Quelles sont les possibilités d'hébergement les moins coûteuses ?
Qui contacter ?
Existe-t-il des réductions de transport ?

J'aimerais apprendre à faire du delta plane et de l'escalade :
A qui m'adresser ?

Je veux travailler cet été pendant les vacances :
Pouvez-vous me donner des adresses, des conseils ?

Je veux préparer des concours administratifs en cours par correspondance :
Qui contacter ?

J'aimerais partir un an aider le tiers-monde :
Est-ce possible ?
Quel sera mon statut ?
Qui contacter ?

Quelles sont les possibilités de loisirs pour mon fils de 8 ans à Auray pendant les vacances scolaires ?

L'accueil est assuré par Brigitte COLOMBEL, animatrice documentaliste, pour répondre à vos questions, mais aussi trouver le bon interlocuteur pour une information plus spécialisée.

Le PIJ assure également des services de mise en relation de l'offre et la demande : - sur le baby sitting, les logements meublés, et permet aussi la réalisation du curriculum-vitae.

Ouverture du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30,
Centre du Pénher, 18, rue du Pénher, 56400 Auray
Tél. 97 24 25 00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Centre Culturel ATHENA - Place du Gohlerec - 56400 AURAY - Tél. 97 24 10 03

Horaires d'ouverture
Mardi : 13 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 9 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h 30
Jeudi : réservé à l'accueil des classes.
Vendredi : 13 h 30 - 18 h 30
Samedi : 9 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00

Droit annuel d'inscription
Tarifs du 1/04/95 au 31/03/96
Auray
Adultes ..... 70 F
Enfants (- 18 ans) ..... 30 F

Hors Auray
Adultes ..... 92 F
Enfants (- 18 ans) ..... 40 F

Tarif réduit
(lycéens + 18 ans, étudiants, appelés, demandeurs d'emploi) sur présentation de carte
Auray ..... 51 F
Hors Auray ..... 66 F

Court-séjour (2 mois maximum)
Adultes ..... 48 F
Enfants (- 18 ans) ..... 24 F

Conditions d'emprunt :
3 livres + 2 revues maximum pour 3 semaines maximum (15 jours pour les nouveautés).

A l'Espace Jeunesse

"Racontage"
*Pour les enfants de 4 à 8 ans le mercredi de 11 h à 12 h**

"Bébés lecteurs"
*Pour les enfants de 0 à 3 ans le mardi de 10 h à 11 h 15**

**sauf pendant les vacances scolaires.*

Association du Parco-Pointer

L'association du Parco-Pointer anime, chaque semaine, de multiples activités qui remportent un succès grandissant (gymnastique, couture, danse, tricot...).

L'atelier "danse de salon", ouvert depuis septembre 1993 (30 adhérents en 1993, 75 adhérents en 1994), est suivi par un nombreux public ; cette année une cinquantaine de personnes assistent régulièrement aux cours dispensés le vendredi à partir de 20 heures à la maison de quartier du Parco-Pointer.

Ces cours sont destinés aux femmes et hommes de tous âges, d'ailleurs, ainsi que le soulignent les animatrices bénévoles (Lucienne LE DOUARAN, Christelle et Vonny LOHEAC), cette année, trois générations d'une même famille sont assidues à cette activité "danse".

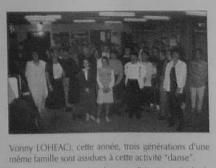

Les animatrices ne prétendent pas diriger une école de danse mais simplement permettre aux participants d'apprendre, voire se perfectionner, au sein d'un groupe dans une ambiance très conviviale.

Le vendredi soir est attendu avec beaucoup d'impatience par les adhérents ; ce qui prouve bien que les activités de groupe qui se déroulent dans la gaieté et la simplicité sont une excellente thérapie pour beaucoup.

Dans le cadre de cette activité les danseurs se retrouvent une fois par trimestre lors d'un repas, avec les conjoints, suivi d'une soirée au dancing "Le Madison".

Une nouveauté cette année : le club "danse" organise un après-midi dansant avec un orchestre du pays d'Auray le dimanche 11 février 1996 au Centre Athéna à 15 heures. Le prix d'entrée est fixé à 30,00 F pour permettre à un large public de découvrir cette belle infrastructure qu'est le Centre Athéna.

Pour contacter l'association
Tél. 97 56 36 97

tempo
une nouvelle option tarifaire, un nouveau sens du service
Pour en savoir plus, appelez votre conseiller clientèle : Tél 97 46 47 47
EDF Electricité de France

COUVERTURE ZINGUERIE
Neuf - Rénovation
Bernard GUÉHO 97 56 28 02
14, rue des Ajones - LE LEURCH -56400 AURAY

Ford Agent Officiel
Garage BOULAIRE Michel
Rond-Point du Moustoir - Route de Belz
BP 334 - 56403 AURAY cedex
Tél. 97 56 22 70 - Fax 97 56 47 35

SARL PEINTURE
RAVALEMENTS - REVETEMENTS de SOLS et MURS - DECORATION
Z.A.C. de Toul-Garros - 56400 AURAY
Tél. 97 56 63 56 - Fax 97 50 86 69

MIROITERIE SERVICES
Z.A. DE TOUL-GARROS - 56400 AURAY
TÉL. 97 56 51 26 - FAX 97 24 80 06
FABRICANT - INSTALLATEUR
MENUISERIES ALU - PVC
NEUF ET RÉNOVATION
PORTE AUTOMATIQUE
TOUS PRODUITS VERRIERS
BISEAUX - SABLAGE
AGENCEMENT MAGASIN

BOURBON MARÉE
AURAY - TÉL. 97 56 48 47
LA TRINITÉ SUR MER - TÉL. 97 55 72 12

Hostellerie Abbatiale
Le Restaurant du Manoir de Kerdrean
Mariage - Cérémonie -Repas d'affaires
Tél : 97 57 84 00 LE BONO (direction Baden)

Cribl Candy
- Changes complets pour bébés
- Landaux, poussettes
- Chambre d'enfant, décoration, peluches
- Sécurité voiture et maison
- Vêtements futures mamans, layette
- Incontinence Adultes
AURAY : 18, avenue Mal Foch - ☎ 97 56 60 88

POINT P
LES MATERIAUX AU POINT
GROS OEUVRE - BOIS - MENUISERIES
CARRELAGE - ISOLATION - PEINTURE - BRICOLAGE
AMENAGEMENT EXTERIEUR - DALLAGE
TOUS LES MATÉRIAUX POUR CONSTRUIRE ET AMÉNAGER
AURAY 97 24 27 14 CARNAC 97 52 08 70
Z.A. de Toul-Garros Route de Pô

C.A.T. LA CHARTREUSE
Pour déficients sensoriels
B.P. 1007 Pipark Brech - 56400 AURAY
Tél.: 97 56 68 80 - Fax : 97 24 14 43
Nos Activités
Cannage - Paillage (chaises et fauteuils)
Conditionnement
Repassage familial
Couture en sous-traitance
Confection de petits jours (lavettes et sacs)

PINAULT
tout pour construire amenager renover
BOIS - MATERIAUX - CARRELAGE - SANITAIRE
CUISINE - DECORATION - QUINCAILLERIE
Z.C. du Kerneah - 56400 PLOUGOUMELEN - Tél. 97 24 19 60

COLLÈGE PRIVÉ MIXTE SAINT-GILDAS
PIPARC en BRECH - 56400 AURAY
☎ 97 24 21 55
Un collège au coeur du pays d'AURAY
- Classes de la 6ème à la 3ème - 6ème Option Théâtre
- 4ème et 3ème techno - 4ème Aide et Soutien
- 1ère langue : Anglais, Allemand
- Options : Anglais, Allemand, Espagnol, Latin
- Activités diverses : voyages à l'étranger, association sportive, club informatique, Rock acrobatique, club théâtre, ciné-club.

Édition Publicité
17, BD POISSONNIÈRE - 75082 PARIS CEDEX 02
TÉL. : (1) 40 39 13 13 - FAX : (1) 42 21 02 50

Antoine AGAISSE
27, place Joffre
56400 AURAY
Tél. 97 24 18 68

thermobaby
Appareils électriques de Puériculture et Electro-ménagers
Z.A. de Kerbois - 56400 AURAY - Tél. 97 24 11 66

BIJOUTERIE - HORLOGERIE
GILLET
ATELIER SPECIALISE
25, Pl Maréchal Joffre • 56400 AURAY • Tél. 97 24 06 48

assurances
Pierre Servel
Agent Général
CRÉDITS AUTOS
47, rue Clemenceau - AURAY
Tél.: 97 56 51 98 - Fax 97 50 71 25

RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 1995

Prix spécial Ville d'Auray
1.- M. et Mme JAN Maurice, rue F. Guhur.

Maison avec jardin
Quartier n° 1 :
La Forêt, Coudé, Treulen, Parco Pointer
1.- M. et Mme ANDREU Max, 8, rue F. Guhur.
2.- M. et Mme CONAN, 7, rue Marcel Cerdan.
3.- Mme CADUDAL, 104, route de Lorient.

Quartier n° 2 :
Le Verger, le Leurch, Plaisance, la Vernière, Poul Er Vran, Toul Garros, Kerbois, Lann Roz, Kerfiano, le Reclus
1.- M. et Mme DANTEC, rue Poul Er Vran.
2.- M. et Mme ROCACHER Didier, 31, bd Anne de Bretagne.
3.- M. et Mme PETIT Claude, 7, rue des Ajoncs.

Quartier n° 3 :
ST Goustan, Centre Ville
1.- M. et Mme LAMBERT Roger, 56, avenue Wilson.
2.- M. et Mme LE CALLONNEC Roger, 7, rue du Golfher.
3.- M. et Mme TORRENS Jacques, 11, chemin du Rolland.

Quartier n° 4 :
Route de Lorient, Gare Ouest, Hoche, Kerdrain
1.- M. et Mme CAVIN, 9, rue J.P. Calloch.
2.- M. MADEC, 6, rue Branly.
3.- M. et Mme GATELET, 42, rue Hoche.

Façades
1.- M. et Mme HELLEGOUARCH, 15, cité du Parco.
2.- M. et Mme GOURAUD, 5, rue César Franck.
3.- M. et Mme CORFMAT, 22, rue du Tricors.

Balcons
1.- M. et Mme PASCO Alain, 3, promenade du Stanguy.
2.- M. et Mme TREHIN Joseph, Parco-Pointer.
3.- Mme RIGUIDEL, bat. A1, le Gumemen.

Hôtels-Restaurants
1er prix ex-aequo
Hôtel Le Cadoudal, place Notre Dame.
Crêperie Le Toul Garros, zone de Toul Garros.
Hôtel Inter-Hôtel, zone de Toul Garros.

Commerces
1.- Au Sabot Alréen, rue de Belzic.

Industries
1.- Sté Jade, zone de Kerbois.
2.- Organic, place R. Cassin.
3.- Fid'Ouest, place R. Cassin.

Administrations
1.- D.D.E., avenue Wilson.

Collectivités
1.- Le Boceno II, rue Laënnec.

CLASSEMENT DU JURY DE PAYS N° 5 PAYS DE VANNES, DE RHUYS ET D'AURAY

Catégorie 1 : Jardin très visible de la rue ou du domaine public :
9e sur 14 : M. JEAN, rue François Guhur.
Catégorie 3 : Décor floral sur façade ou limite de propriété :
14e sur 16 : M. HELLEGOUARCH, 15, cité du Parco.
Catégorie 4 : Décor floral et jardin d'immeubles collectifs :
4e sur 6 : Foyer des Personnes Agées Le Boceno.
Catégorie 5 : Ambiance végétale des commerces :
8e sur 10 : "Au Sabot Alréen", rue du Belzic.

Communes de 3e catégorie de 5 001 à 30 000 habitants :
2e : AURAY.

A noter : pour les personnes qui concourent en catégorie 1, il est conseillé d'avoir sur la rue une haie basse pour que l'ensemble soit bien visible.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie
100, place de la République - 56400 Auray
Tél. 97 24 01 23 - Fax 97 24 16 56
Heures d'ouverture au public
du lundi au vendredi : 9 h 00/12 h 30 / 14 h 00/17 h 30
le samedi : 9 h 30/11 h 30 (permanence Etat-Civil).

Centre Communal d'Action Sociale
4, rue du Docteur Laënnec - 56400 Auray
Tél. 97 24 23 72 - Fax 97 50 77 41
Heures d'ouverture au public
du lundi au vendredi : 9 h 00/12 h 30 / 14 h 00/17 h 30

Piscine Municipale d'Auray
7, rue du Four Mollet - 56400 AURAY - Tél. 97 24 22 78

Horaires d'ouverture au public - Période Scolaire
- Mardi : 17 h - 19 h
- Mercredi : 15 h 30 - 17 h
- Jeudi : 17 h - 20 h
- Vendredi : 18 h 30 - 20 h (adultes + 18 ans)
- Samedi : 15 h - 18 h
- Dimanche : 10 h - 12 h

Horaires d'ouverture au public - Période vacances scolaires s'réserve de fermeture pour récurage ou travaux techniques
- Mardi : 10 h - 12 h / 15 h - 19 h
- Mercredi : 15 h - 19 h
- Jeudi : 10 h - 12 h / 15 h - 19 h
- Vendredi : 10 h - 12 h / 15 h - 17 h (pour tous) 17 h - 19 h (adultes + 18 ans)
- Samedi : 15 h - 18 h
- Dimanche : 10 h - 12 h (sauf période estivale).

Tarifs
Entrées individuelles
- Adultes (+ de 16 ans) : ..... 16 F
- Enfants de (- de 16 ans), étudiants (- 25 ans) Militaires appelés - Apprentis s'contrat Demandeurs d'emploi : ..... 12 F

Cartes d'abonnement (10 entrées)
- Adultes (+ de 16 ans) : ..... 108 F
- Enfants de (- de 16 ans) - Etudiants - 25 ans Militaires appelés - Apprentis s'contrat Demandeurs d'emploi : ..... 62 F
- Colonies de vacances - Centres de loisirs - Centres aérés Camps dont le siège se trouve à Auray : ..... 62 F
- Les amicalistes du personnel communal de la Ville d'Auray : ..... 62 F

COMMUNIQUE

L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT VOUS INFORME

L'A.D.I.L. vous propose un conseil complet sur le logement

- **Les financements**

Quels sont les prêts et les aides dont vous pouvez bénéficier ?
Quel est le plan de financement le mieux adapté à votre situation personnelle ?
Des juristes spécialistes du logement vous établissent, à l'aide d'un outil informatique, un diagnostic financier "sur mesure".

Un plan de financement bien étudié est un gage de sécurité.

- **La fiscalité :** impôts locaux, avantages fiscaux...
- **Les contrats :** contrat de vente ou de construction, contrat d'entreprise, contrat de prêt, garantie décennale et biennale...
- **Les assurances** liées à la construction ou à l'habitation, assurance dommage-ouvrage.
- **Les relations avec les professionnels de l'immobilier :** notaire, agent immobilier, syndic, architecte, constructeur, établissement de crédit...
- **La location :** bail, loyer et charges, réparations locatives, congé, dépôt de garantie...
- **La copropriété :** la participation aux assemblées générales, les charges...

L'AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT vous guide dans vos projets, mais elle n'agit pas à votre place. Son rôle exclusif est de vous informer et de vous conseiller gratuitement.

N'HESITEZ PLUS à venir rencontrer la Conseillère Juriste de l'A.D.I.L. :
- Soit lors de la **permanence hebdomadaire en Mairie d'Auray, tous les jeudis matins, de 9 h 30 à 12 h.**
- Ou au Centre d'Information sur l'Habitat de Vannes sis 33, rue Hoche (tél. 97 47 02 30), ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Le samedi matin, de 9 h à 12 h.

Il est recommandé de prendre rendez-vous.

COMITE CATHOLIQUE CONTRE LA FAUM ET POUR LE DEVELOPPEMENT

Maison des Associations
12, rue Adjudant Redien - 56400 AURAY

Grand merci à vous toutes et tous, sans oublier tous ceux et celles qui quotidiennement gardent leurs journaux et sans qui l'opération n'existerait pas.

Merci à tous les donateurs qui ont contribué à la tombola.

Merci particulier à la SOGEA pour les huit containers mis gracieusement à notre disposition.

Pour 1996, deux dates à retenir :

HALTE au gaspillage

Collecte de journaux, d'annuaires PTT et des revues, catalogues ou publicité

(chaque produit devra être bien ficelé et mis à part)

Samedi 27 avril et samedi 19 octobre 1996

Le produit de la vente est au profit des projets de développement soutenus par le **CCFD.**

Journaux Annuaires — Revues Catalogues Papier glacé

La nouveauté sera donc de collecter les revues, les catalogues, la publicité et tout le papier glacé...

Chaque produit devra être bien ficelé et mis à part. Ceci est très important...

Retenez également la date du 25 février 1996 pour l'épreuve **de marche et de course de la solidarité à Auray.**

Par ailleurs, Pierre KERBART et son équipe sont à votre disposition pour soulager vos placards et vider les greniers (contactez les au 97 24 24 59).

Parlez autour de vous des différentes opérations...

A bientôt

Daniel BUSSONNAIS

SERVICES EMPLOIS FAMILIAUX

Un casse tête en moins
Une réduction d'impôt en plus

Après une journée éreintante, vous devez encore faire réciter les leçons, donner le bain aux plus jeunes, préparer le repas et caser si possible du repassage. En attendant le samedi traditionnel jour du ménage.
Ce soir, plus harassée que d'habitude, vous vous dites qu'une aide si minime soit-elle serait la bienvenue.
Services Emplois Familiaux est là pour vous aider.
Mais d'abord présentons-la.
C'est une association agréée par la Préfecture du Morbihan au titre des Emplois Familiaux depuis le 18 janvier 1993 et est agréée aujourd'hui sur 30 communes du Bassin Alréen.

Pour quels types de travaux peut-on faire appel à elle ?
- La tenue de maison (ménage, repassage).
- L'aide aux devoirs.
- Le coup de main au jardin (nous savons tailler, bêcher, sarcler, planter...).
- La garde des enfants.

Quels sont ses avantages ?
- La souplesse : puisque vous pouvez faire appel de façon régulière ou ponctuelle selon votre besoin.
- La facilité : puisque Services Emplois Familiaux est l'employeur et s'occupe de toute la partie administrative (URSSAF, fiche de paie...).
- La sécurité : vous ne pouvez en aucun cas voir votre responsabilité engagée, dans le cas d'un accident, n'étant pas l'employeur.
- La simplicité : vous recevez 1 facture mensuelle. Le prix est de 62F.50 de l'heure tout compris.
- La déduction fiscale : chaque dépense engagée est déductible pour 50 % directement de votre impôt et nous fournissons l'attestation nécessaire en fin d'année.

En d'autres termes : pour 1 heure de travail facturée à 62F50, le prix de revient réel est de 31F25.

Comment joindre Services Emplois Familiaux ?
Une permanence est assurée de 11 h à 12 h 30.
- En mairie d'Auray le mardi et le vendredi
Tél. 97 24 01 23
- En mairie de Pluneret le mercredi et le jeudi
Tél. 97 24 14 64

Ainsi que, **nouveauté,** le samedi matin de 9 h à 12 h.

afpa
AURAY
Kervalb-en-Brech - 56400 AURAY
Tél. 97 56 56 56
Formation professionnelle
A votre service :
• Pour l'insertion professionnelle
• Pour la formation continue des salariés
• Pour le conseil aux Entreprises
Nos formations sont pour la plupart gratuites et rémunérées

Meubles GIQUEL
Route de Belz
Rond point du Moustoir
sortie d'AURAY
Tél. 97 56 28 52 - Fax 97 24 83 36
DES MEUBLES DE QUALITE
Ouvert de 9h. à 12h. et de 14h. à 19h. sauf le Lundi Matin

Vent de Soleil
LIBRAIRIE - GALERIE
Scolaire dictionnaires - Livres d'enfants
Littérature Générale - Essais Spiritualité
Expositions temporaires - Stylos - Cadeaux
17, rue du Château - 56400 AURAY - Tél. 97 56 69 11

MEUBLES d'aujourd'hui
Route de Quiberon
Z.C. de TOUL-GARROS
56400 AURAY
Tél. 97 50 88 96
Fax : 97 50 89 96
MEUBLES EN PIN
BANQUETTES
LITERIE ETC...

HOTEL de TOUL-GARROS**
Restaurant
"Le Rose Marin"
Route de Quiberon - 56400 AURAY
Tél. 97 56 22 22 - Fax 97 24 06 45
Inter-hotel

COMBUSTIBLES DU GOLFE
"LE FOURCHENE"
Avenue de la Mame
56000 VANNES
Tél. : 97 63 13 28
22, rue Clemenceau
56400 AURAY
Tél. : 97 50 85 10
INSTALLATIONS CHAUDIERES - DEVIS GRATUITS
ENTRETIEN - DEPANNAGE - NETTOYAGE de CUVE

SACER Sté Anonyme de Construction et Entretien des Routes
LOTISSEMENTS - TENNIS - VOIRIE URBAINE
SOLS INDUSTRIELS - TRAVAUX POUR PARTICULIERS
Rue Du tennos le Verger - Z.I. du Prat - 56000 VANNES
Tél. 97 54 21 60 - Fax : 97 54 15 22

METALLERIE
FRANKIEWICZ
Grilles et rideaux métalliques
Rampes - Portails - Vérandas
Portes de garage - Serrures haute sécurité
Coffre-forts - Automatisation
18, rue Capitaine-Bertrand - 56400 AURAY - Tél. 97 24 10 78 - Fax 97 50 70 23

CHERET VOILES
TOP SAIL
VOILERIE : réparation - entretien - fabrication - Tél. 97 50 88 66
SPECIALISTE PLANCHES A VOILE - CATAMARAN - S.A.V. toutes voiles - Location - Vente
AULONA Zone Toul-Garros
56400 AURAY • Tél. 97 24 18 29
Fax : 97 56 94 85
PLAISANCE ARMOR
Rte Nationale - 56510 St-Pierre-Quiberon
Tél. 97 30 96 56

DECHETTERIE DU SCLEGEN

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au samedi :
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

PASSAGE DU SERVICE RÉPURGATION

(encombrants : branchages en fagots, électroménager...)

- 1er mardi de chaque mois : secteur "ville"

• A partir de 8 heures, quartier de St Goustan, puis centre-ville.

- 1er mercredi de chaque mois : secteur Kerdrain

A partir de la place Joffre :

• Rue du Verger.
• Avenue Pierre Dugor.
• HLM le Goaner.
• Kerléano.
• Zones d'activités.

- 3e jeudi de chaque mois : secteur "gare"

• Avenue de Gaulle, à partir de la rue de la Vierge.
• H.L.M. Parco Pointer.
• Route de Lorient.

RENAULT AURAY

S.C.A.D.A
Kerfontaine - Route de Ste Anne d'Auray
Pluneret - AURAY . Tél. 97.24.05.94

PERMANENCE DE LA MUTUELLE FAMILIALE

La Mutuelle Familiale tiendra permanence en Mairie, salle du 1er étage le 1er lundi non férié de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30.

Cette permanence est ouverte à tous.

Calendrier 1995 :
lundi 4 décembre 1995.

Calendrier 1996 :
les lundis 08/01/96, 05/02/96, 04/03/96, 01/04/96, 06/05/96, 03/06/96.

MUTUELLE FAMILIALE,
72, rue Lazare Carnot
56325 LORIENT CEDEX
Tél. 97 64 17 99.

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens, si vous êtes nés en OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE 1978, faites-vous recenser au mois de JANVIER 1996 auprès de la Mairie de votre domicile.

Vous munir du livret de famille de vos parents et d'une pièce d'identité.

LE RECENSEMENT EST UN ACTE OBLIGATOIRE.

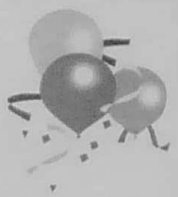

Bonne et heureuse Année 1996

HOTEL DES VOYAGEURS ★★★
Restaurant Gastronomique *Élégance*
REPAS DE FAMILLE • REPAS D'AFFAIRES
SÉMINAIRES • LOCATIONS DE SALLE
Cadre Entièrement Rénové - Accueil Chaleureux
Bar Intime et ses Cocktails
170, avenue du Général-de-Gaulle - 56400 AURAY
Tél. 97 24 00 18 - Fax 97 56 67 93
Consultez l'annuaire Electronique

AVIS AUX ANCIENS COMBATTANTS
39-45 - T.O.E. - A.F.N. - V.G.
IL EST ENCORE TEMPS...
Profitez de vos droits en vous constituant une retraite complémentaire majorée par l'Etat (de 12,5 à 60%) :
- versements libres entièrement déductibles de vos revenus ;
- rente non imposable :
- accessible à tout âge.

VOTRE RETRAITE MUTUALISTE DE COMBATTANT
CARAC

Veuillez m'adresser une étude gratuite personnalisée des avantages dont je peux bénéficier.
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Tél. _____ Date de naissance
Ancien combattant ou victime de guerre : ☐ 39/45 ☐ INDO-CORÉE
AFN (carte du combattant) ☐ AFN (Titre de reconnaissance de la nation)
Pour tous renseignements :
MUTUELLE RETRAITE des A.C. et V.G.
25, bd de Strasbourg - RENNES - Tél. 99 36 42 94 - Fax : 99 63 21 00

PEUGEOT
Lainé L'AUTO CONFIANCE
Concessionnaire Peugeot
Le Bel Air, Route de Lorient - 56400 AURAY
Tél : 97 24 05 14 - Télécopie : 97 24 80 21

Ets HEAS
84,rue Abbé Martin
AURAY
Tél.: 97 24 00 16
Fax 97 50 76 34
PLATRERIE - STAFF - CARRELAGE - MARBRERIE
CHEMINÉES SPÉCIALES TOUTES ÉTUDES

AURAY PLOMBERIE
97.56.42.72
CHAUFFAGE
SANITAIRE
ENTRETIEN
DEPANNAGE

CEBI *Electricité*
ALARMES
97.56.26.04

Z.A. DU MOUSTOIR - B.P. 140 - 56400 AURAY

CELTIC IMPRIM' - AURAY - QUIBERON